

Fiche de cours

02 – CONFERENCE LE VERRE ET LA SÉCURITÉ EXIGENCES RELATIVES AUX ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION EN VERRE

Lieu du cours	Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB), Colombier
Date	Jeudi 11 avril 2019
Horaire	De 17h00 à 19h00
Durée	2 heures
Formateurs	Markus Läubli (directeur de l'institut SIGAB) et Danilo Pirotta (directeur de l'association du verre plat)
Public cible	Les responsables de travaux des entreprises de menuiserie, charpente et toute autre personne qui travaille et pose du verre.
Description du cours	Lors de la conférence, les directives sur l'utilisation du verre dans le bâtiment, édictées par le SIGAB, seront présentées pour vous permettre de réaliser des constructions qui respectent les directives en vigueur. Les points suivants seront abordés en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • Directive SIGAB 002 « Le verre et la sécurité » • Documentation « Garde-corps en verre » • Directive SIGAB 006 « Evaluation visuelle du verre dans le bâtiment » • Directive SIGAB 103 « Sollicitation thermique du verre »
Informations et inscription	www.forma2.ch , info@forma2.ch T 032 931 18 14 ou F 032 931 18 15
Délai d'inscription	20 mars 2019
Finance d'inscription	Entrée libre

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

02 – CONFERENCE SUR LES DIRECTIVES SIGAB* SUR L'UTILISATION DU VERRE DANS LE BÂTIMENT

Mme M.

Nom et prénom Profession

Rue et N° Statut dans l'entreprise

NPA / Localité Entreprise, lieu

Téléphone privé / portable

Téléphone professionnel

Courriel

Ce formulaire est également disponible sur notre site www.forma2.ch.

Merci de renvoyer ce formulaire à Forma2, Crêt-Vaillant 19, Case postale 432, 2400 Le Locle ou par fax au 032 931 18 15